

Denrées alimentaires diététiques: rapprochement des législations des États membres (modif. directive 89/398/CEE)

1994/0076(COD) - 18/12/1997 - Texte adopté du Parlement, 2ème lecture

En adoptant la recommandation pour la deuxième lecture de Mme Ulla SANDBAEK (I-EDN, DK), le Parlement européen a approuvé, sous réserve d'amendements, la position commune du Conseil modifiant une directive de 1989 sur les aliments diététiques. Les amendements du rapporteur visent à supprimer la référence à des dispositions spécifiques concernant les aliments pour sportifs.